LINGUISTIQUE CONTRASTIVE ET TRADUCTION L'EPITHETE ET SA TRADUCTION EN ARABE

Chokri RHIBI
Université de Gabès, Tunisie

Résumé : *Dans cet article, nous aborderons, dans un cadre contrastif (français/arabe), certains problèmes relatifs à la traduction de l'adjectif. Nous examinons plus particulièrement les contraintes sur la position de l'adjectif et les effets stylistiques qui se rattachent à sa postposition ou à son antéposition. Nous montrerons que les contraintes qui pèsent sur l'ordre des mots en arabe, et notamment sur la place de l'adjectif (obligatoirement postposé) ne constituent pas un obstacle à sa traduction quitte à admettre qu'il est possible d'exprimer le même sens mais avec des structures syntaxiques différentes.*

Mots-clés: *adjectif, traduction, traductologie, syntaxe comparée, linguistique contrastive, ordre des mots*

0-Introduction

Dans cet article, nous nous proposons d'étudier certains problèmes que pose la traduction de l'adjectif français en arabe. Nous aborderons essentiellement la problématique de l'ordre des mots et nous examinons plus particulièrement les contraintes sur la position de l'adjectif et les effets stylistiques qui se rattachent à la postposition et l'antéposition de ce qualificatif.

Selon la grammaire traditionnelle arabe, l'adjectif *épithète* ne peut être que postposé au nom qu'il qualifie. Par contre, en français, ce constituant peut jouir dans certains de ses emplois d'une mobilité considérable. Bien plus, l'antéposition de l'adjectif dans cette langue crée parfois un certain effet stylistique recherché qui n'est pas sans effet sur l'interprétation.
La question qui se pose en ce sens est la suivante : si l'antéposition de l'épithète en français affecte remarquablement son interprétation, quelle solution peut-on envisager pour traduire ce type d'adjectif en arabe, langue qui n'autorise pas (sauf exception) l'ordre Adj. +N.

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

1-L'adjectif en français et en arabe : ordre d'insertion et effet de sens

Nous examinerons, dans ce qui suit quelques exemples relevés dans *Madame Bovary*. Les cas où l'adjectif épithète est postposé ne semblent pas problématiques car le même ordre est également envisageable en arabe comme c'est le cas de « *terrestres* » dans l'exemple suivant :

(1)-Emma s'étendit beaucoup sur la misère des **affections** *terrestres* et l'*éternel* **isolement** où le cœur reste enseveli. (*M.B.* 307)

(1') Wa rāhat emma tushibu fi 'lḥadīṯi 'ᶜan bu'si **l'ᶜawātif**i(affections) *ad-dunjawij-jati(terrestres)* wa **al'ᶜuzlati**(isolement) *'l'abadij-jati(éternel)*al-lati jaḍal-lu 'lfu'ādu dafīnan fīhā (*M.B.* 172)

Mais, contrairement à ce cas, l'emploi de « éternel » dans la même phrase semble problématique. Il ne fait pas de doute que dans la phrase française cet adjectif antéposé possède un accent émotif particulièrement fort. De plus, de point de vue rhétorique, la phrase est caractérisée par une symétrie ²syntaxique et l'antéposition de l'adjectif répond à cette volonté de l'auteur qui consiste à mettre en valeur une opposition ou un parallèle :

Affections *terrestres* et *l'éternel* isolement

Il est certes évident que la traduction de ce type de construction est une tâche assez complexe surtout si on veut rendre compte non seulement du sens mais aussi de certains effets stylistiques. Ainsi, ne peut-on pas rendre compte de la charge émotive véhiculée par l'adjectif autrement que par l'antéposition ? En effet, si nous prenons à titre d'exemple l'adjectif *pauvre* en français, il ne fait pas de doute qu'il n'a pas le même sens selon qu'il est antéposé ou postposé. Antéposé, il est synonyme de *malheureux*, postposé, il est l'opposé de *riche*. Si, en arabe, il ne peut être que postposé, cela n'implique guère qu'il ne peut traduire le sens qu'il a en français quand il est antéposé : face à la contrainte sur la position en arabe, il est facile de rendre compte de ces deux sens en traduisant cet adjectif par deux termes différents :

(2a)-Ce ***pauvre*** homme
(2a')-Hāḏa 'r-ražulu ***almiskīn***
Ce homme ***malheureux***

(3b)-Cet homme ***pauvre***
(3b')Hāḏa 'r-ražulu ***alfaqīr***

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

Ce homme ***pauvre***

La variation de sens qui résulte de la position par rapport au nom est facilement perceptible avec l'adjectif *pauvre* et sa traduction en arabe ne pose aucun problème malgré l'impossibilité de l'antéposition. Cela nous pousse à émettre l'hypothèse suivante : il est possible de traduire les mêmes nuances de sens d'une langue à l'autre sans que cela ne soit fait avec les mêmes structures syntaxiques puisque ces dernières diffèrent d'une langue à l'autre.

Il est vrai que « *plus un adjectif est réservé à des emplois définitionnels, techniques, excluant toute émotivité, plus régulièrement cet adjectif sera placé après le substantif* »[1]. Selon Blinkenberg, la charge émotive qui résulte de l'antéposition de l'adjectif peut également être observée même avec la postposition. Il est vrai que l'émotion « *désorganise des constructions équilibrées* »[2] mais elle ne s'exprime pas uniquement par la place du mot. En effet elle peut s'exprimer également par « *l'accent d'intensité qui peut très bien porter sur le dernier mot du groupe (...) car si la première place peut être forte par exception, par rupture d'équilibre, la dernière place est forte en elle-même* »[3]. Cela constitue en quelque sorte une solution à la traduction de l'adjectif antéposé en français et qui ne peut, une fois traduit en arabe, être que postposé. Cela est donc envisageable à moins que le traducteur ne soit sensible à la problématique de l'ordre des mots et ses effets sur l'interprétation des termes dont la place s'écarte de la position canonique. Car, dans le corpus que nous examinons, nous avons relevé de nombreuses distorsions qui sont dues, croyons-nous, non à l'impossibilité pour la langue arabe d'exprimer telle ou telle idée, mais à l'inattention du traducteur qui néglige, dans de nombreux cas, la spécificité de certaines constructions. Considérons par exemple, l'emploi de l'adjectif « *interminable*» dans la phrase suivante :

(4)Emma (…) écrivit une ***interminable*** **lettre** où elle se dégageait du rendez-vous. (*M.B.* 314)

(4')-Katabat emma (…)**<u>h</u>itāban(lettre)** ***tawīlan(long)*** taḥala-lalat fīhi min almaw'^{c}idi(186)

(a écrit Emma (…) une lettre longue……)

[1] Blinkenberg, A., 1928, *L'ordre des mots en français moderne*. Volume 2, p. 84 Copenhague, Dunskaard

[2] Ibid, p. 105.

[3] Ibid, p. 105.

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

Si nous admettons que « *interminable* » dans l'exemple français véhicule une certaine subjectivité, il sera inadéquat de le traduire en arabe par « *tawiilan/long* » pour la simple raison que si nous essayons de retrouver le texte source à partir de la traduction nous aurons certainement :

hiṭāban *ṭawīlan* ⟶ une lettre *longue*

Et nous pouvons conclure que « *interminable* » a été pris pour un synonyme de « *long* ». Cependant, il est possible, croyons-nous, si nous tenons compte de tous ces détails, qui relèvent d'abord de la syntaxe et qui affectent considérablement le sens, de trouver, même si nous sommes contraints à postposer l'adjectif, un moyen qui rendrait compte de cette charge émotive, quitte à ajouter un autre élément tel qu'un adverbe intensificateur, par exemple, susceptible de traduire cet effet sémantique. Ainsi, l'une des possibilités qui s'offrent au traducteur est la suivante : au lieu de *tawīlan(long)*, qui est un qualificatif « objectif » on opterait pour « *ṯaqīlan/lourd »*. On obtient donc :

hiṭāban ṯaqīlan(litt.lourde)

Le terme, même postposé, traduit l'idée de longueur mêlée à la subjectivité du personnage, laquelle subjectivité n'est plus inhérente à la seule place de l'adjectif, mais au contenu lexical du terme choisi. Ces mêmes remarques s'appliqueront également à de nombreux autres cas relevés dans le corpus

D'autres adjectifs dans le texte français méritent qu'on s'y arrête. C'est le cas de « *simple* » et de « *différent* » dans les deux exemples suivants :

(5)- (…) ils devaient se tenir, comme autrefois, dans les *simples* termes d'une amitié fraternelle (*M.B.* 312)

(5')- jažibu an jaḍal-la ʻᶜala ma kāna ᶜalajhi min qabli, ***mužar-radu(simples)*** ṣadāqātin(amitiés) ahawijatin(185)

(6)-Et même j'ai lu que *différentes* personnes s'étaient trouvées intoxiquées,… (*M.B.* 414)

(6')-bal in-nanī qara'atu an-na ašhāṣan(personnes) ʻᶜadīdīna(wažadū anfusahun juʼᶜānūna aʼᶜrāḍa ʻt-tasam-mumi(248)

Avec l'adjectif *simple*, l'opposition est assez nette entre l'emploi qualificatif lié à la postposition et l'emploi « restrictif » qui résulte de l'antéposition. En effet, antéposé, *simple* a le sens de *rien que, simplement uniquement, seulement*, alors que postposé, il signifie le contraire de *composé*, *compliqué, complexe*.

En arabe, nous ne pouvons rendre compte de ce sens qui résulte de l'antéposition si nous respectons l'ordre canonique « N+Adj ». Cependant, si nous jugeons

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

pertinente la traduction de (5) en (5') nous sommes amené à nous demander si la règle qui veut que l'adjectif en arabe soit toujours postposé, reste opérationnelle ou si nous devons la nuancer. En effet dans (5') le syntagme « les *simples* termes d'une amitié fraternelle » est traduit en « ***mužar-rad*** ṣadāqātin aḥawijatin ». il y a lieu de considérer que ***mužar-rad*** est le qualificatif qui correspond à *simple* et qui est, contrairement à l'ordre canonique en arabe, antéposé au nom.
Nous sommes contraints, ici, d'admettre le point de vue de Fessi Fehri (1999), dont les recherches s'inscrivent dans le cadre de la grammaire générative, et qui, contrairement aux grammairiens traditionnels, postule qu'il existe en arabe des adjectifs prénominaux.
Les mêmes remarques s'appliquent à l'emploi de « *différents* » dans l'exemple (6).

(6)-Et même j'ai lu que ***différentes*** personnes s'étaient trouvées intoxiquées,… (*M.B.* 414)

(6')-bal in-nanī qara'atu an-na ašḥāṣan ʿᶜadīdīna wažadū anfusahun juʾᶜānūna aʾᶜrāḍa ʿt-tasam-mumi(248)

Mais, contrairement à *simple*, il est possible de rendre compte du sens de *différent* en arabe sans le recours à l'antéposition. En effet, *différent* antéposé, a une valeur quantitative, numérique et non qualitative. Ces deux valeurs sont exprimables en arabe par un adjectif postposé comme dans :
Différentes personnes/ ašḥāṣan *ʿᶜadīdīn* (valeur quantitative)
Personnes *différentes*/ ašḥāṣan *muḫtalifīn* (valeur qualitative)

2-Traduction et omission

Ce qui est frappant dans le corpus que nous examinons c'est que de nombreux adjectifs épithètes ont été complètement omis, lors de la traduction. Est-ce que cette omission est due à des contraintes syntaxiques ? Ces adjectifs sont-ils intraduisibles en arabe ? Considérons pour cela les exemples suivants :

(7)-En face, au-delà des toits, le *grand* ciel *pur* s'étendait, avec le soleil rouge se couchant. (*M.B.* 30)
(7')-wa ḫalfa tilka ʿl asṭuḥi kānat as-samāʾu(le ciel) ʿ*aṣāfijatu* (pur) tamtad-du wa ʿšamsu tužar-riru aḏjālaha naḥwa ʿlġurūbi (28)

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

(8)-Et il ouvrait les narines pour aspirer les *bonnes* odeurs de la campagne qui ne venaient pas jusqu'à lui… (*M.B.* 30)

(8')-fa kāna jaftahu ṭāqataj anfihi bišid-datin li jažtaḏiba'ᶜala lbu'ᶜdi rawāiḥa(les odeurs) 'r-rīfi al-lati lam takun tatarāma ilajhi (28)

(9)- Il accomplissait sa *petite* tâche quotidienne à la manière du cheval de manège … (*M.B.* 29)

(9')-Wa kāna ju'ad-dī wāžibātahu 'ljawmija (tâche quotidienne) 'ᶜala naḥwi mā jaf'ᶜalu ḥiṣānu at-tāḥūnati… (27)

Les adjectifs « *grand* » « *bonnes* » et « *petite* » sont omis. Nous pensons que cette omission n'est due ni à la négligence du traducteur ni à l'impossibilité de traduire ces termes en arabe. Cette suppression est étroitement liée au statut de l'épithète en arabe. En effet, dans cette langue, l'épithète est dans certains cas supprimable, si son sens est inférable à partir d'autres indices dans la phrase. En d'autres termes : « *qad juḥḏafu an-naᶜtu (...) iḏā kāna maᶜlūman bi qarīnatin tadul-lu ᶜalajhi baᶜda ḥaḏfihi* »[1] c'est-à-dire, « il arrive qu'on supprime l'épithète (…) s'il est annoncé par un indice qui témoigne de sa présence même après sa suppression »[2]

En réalité, les exemples précédents constituent une véritable illustration de ce phénomène. En effet si « *grand* » est supprimé dans :

(7)-En face, au-delà des toits, le *grand* ciel *pur* s'étendait, avec le soleil rouge se couchant. (*M.B.* 30)

(7')-wa ḥalfa tilka 'l asṭuḥi kānat as-samā'u *'aṣāfîjatu* tamtad-du wa 'šamsu tužar-riru aḏjālaha naḥwa 'lġurūbi (28)

C'est parce que, dans l'optique des grammairiens arabes, l'idée de grandeur est déjà contenue dans le substantif *ciel* dont le référent est par définition grand. A ce premier indice s'ajoute également l'emploi du verbe *s'étendre* dont le sens implique l'idée de grandeur. Bref, un ciel qui s'étend ne peut être qu'un grand ciel. Le même type d'explication est applicable à l'adjectif *bonnes* dans :

[1] cf. Hassan abbas, *An-na ḫwu alwāfî,* p. 493
[2] C'est nous qui traduisons.

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

(8)-Et il ouvrait les narines pour aspirer les *bonnes* odeurs de la campagne qui ne venaient pas jusqu'à lui… (*M.B.* 30)

(8')-fa kāna jaftahu ṭāqataj anfihi bišid-datin li jažtadiba ʻᶜala lbuʼᶜdi rawāiḥa ʻ r-rīfi al-lati lam takun tatarāma ilajhi (28)

Malgré l'omission de l'adjectif *bonne*s dans le texte arabe, nous pouvons comprendre que les odeurs dont il est question sont forcément bonnes, car, si ce n'était pas le cas, le personnage n'aurait pas ouvert ses narines pour les aspirer.

3- Traduction, transpositions et transformation

Dans une étude contrastive où deux systèmes linguistiques différents sont mis en parallèle, la problématique de l'ordre des mots occupe, comme nous l'avons déjà montré précédemment, une place de premier plan. Cependant, la transposition de certains énoncés en arabe s'accompagne dans certains cas de quelques transformations qui affectent la classe grammaticale du syntagme traduit. Certains syntagmes détachés en position frontale ne peuvent occuper la même position en arabe.
Face à cette contrainte sur la position, les traducteurs ont tendance à transformer les adjectifs en position frontale par exemple, en propositions. Considérons les exemples suivants :

(10) - Ils reconnurent la maison à un vieux noyer qui l'ombrageait. *Basse* et *couverte* de tuiles brunes, elle avait en dehors, sous la lucarne de son grenier, un chapelet d'oignons suspendu (*M.B.* 132)

(10') -(wa taʼᶜar-rafā ʻᶜalā ʻlmanzili bi faḍli šažarati bunduqin qadīmatin kānat tuḍil-luhu **wa kāna bajtan munḥafiḍan muġaṭ-ṭā** bi qirmīdin bun-nij ʻlawni tatadal-lā min kuw-wati maḥzini ʻlgilāli fīhi ḥizmatun mina lbaṣali (87)

Le syntagme adjectival à valeur descriptive, occupant une position frontale et précédant le nom auquel il se rapporte, se trouve traduit en arabe par une phrase à verbe être (*kāna*)(en gras dans la transcription arabe, 10') :

-Basse et couverte de tuiles brunes, elle…..

- kāna bajtan munḥafi ḍan muġaṭ-ṭā bi qirmīdin bun-nij 'lawni

(litt.était la maison basse couverte de tuiles de couleur brune)

-La maison était basse et couverte de tuiles brunes

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

Ainsi, les transformations lors du passage vers l'arabe concernent d'un côté l'agencement syntaxique (antéposition/postposition) et de l'autre le changement de la classe grammaticale.
Ces mêmes contraintes sont également observables même en anglais. Le remplacement du syntagme adjectival par une proposition principale est adopté par deux traducteurs[1]

(11)-*Basse et couverte de tuiles brunes*, elle avait en dehors, sous la lucarne de son grenier, un chapelet d'ognons suspendu (*M.B.* 132)

(11')-*It was low-built and roofed with brown tiles*. On the wall, beneath the window of the loft, hung a string of onions. (Trad.G. Hopkins, p.110)

(11'')- *It was a low house, roofed with brown tiles*, and out side it, underneath the attic window, hung a string of onions. (Trad. L.May, p. 107)

En ce qui concerne la traduction vers l'arabe, le remplacement de la catégorie grammaticale concerne surtout les syntagmes occupant une position frontale. En effet dans le corpus examiné il n'y a pas de cas où l'adjectif antéposé garde une position frontale dans le texte arabe. En témoignent les exemples suivants :

(12)-Enfin, *lasse d'attendre, assaillie de soupçons qu'elle repoussait*, ne sachant plus si elle était là depuis un siècle ou une minute, elle s'assit dans un coin et ferma les yeux. (*M.B.* 396-397)

(12')-.wa aẖīran *arhaqahā 'lintiḍāru, wa aẖaḏat turāwiduhā 'lmaẖāwifu al-lati žahidat fi an tarud-dahā "can nafsihā* wa lam ta'ᶜud tadrī idā ma kānat qad makaṯat fi 'lmakāni qarnan aw laḥḍatan fa žalasat fi aḥadi 'l'arkāni wa aġmaḍat ᶜajnajhā (237)

De ce qui précède, nous pouvons formuler la conclusion suivante : les syntagmes adjectivaux antéposés dans l'énoncé français, lors de leur traduction en arabe se trouvent le plus souvent postposés. Mais au cas où ils resteraient antéposés, ils sont transformés en une proposition verbale à verbe être (*kāna*) (cf. 10') si l'adjectif en question a une valeur descriptive, en une proposition verbale, si l'adjectif a une valeur circonstancielle (de cause par exemple) (cf. 12')

[1] Ces deux traductions sont citées par Guillemin-Flescher, J., *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : problèmes de traduction,* p. 144. Editions Ophrys, 1981

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

Le même phénomène est également observable pour les constructions absolues qui sont, elles aussi, soit postposées soit transformées en une proposition verbale ou nominale. Tel est le cas dans :

(13)-Puis, ***les deux mains sur la table***, ***la taille penchée***, il suivait bouche béante, le regard d'Emma qui se promenait indécis parmi ces marchandises. (*M.B.* p.147)

(13')-ṯum-ma *iʿtamada ʿala almāidati bijadajhi* wa išra'ab-ba bi ʿʿunuqihi, wa rāḥa jarqubu emma al-lati kānat taẑūlu bajna 'sila'ʿi mutarad-didatan ***wa qad inḥanā ila 'l amāmi wa faġara fāhu***. (P.94)

(14)-Comme il était presque vide, elle se renversait pour boire, et, ***la tête en arrière, les lèvres avancées, le cou tendu,*** elle riait de ne rien sentir (…) (*M.B.* p.45)

(14')-wa 'idā kānat 'lka'su šibhu fāriġa, fa qad iḍṭur-rat an tuṭaw-wiḥa ra'sahā ila lwarāi, litaršifa ma biha min qaṭarātin. Wa ʿʿādat taḍḥaku – wahja ʿʿalā hāda lwaḍ'ʿi, ***wa šafatāha mamdūdatāni ila' l'amāmi***, ***wa raqabatuhā mamdūdatun***, id lam taqad taš'ʿuru bišajin mina 'šarābi fi famiha…(p.37)

Cependant, il est intéressant de signaler que la proposition verbale qui se substitue au syntagme adjectival ou (à d'autres termes qualificatifs)comporte un verbe à l'inaccompli si l'état décrit est étroitement lié dans le temps au moment du déroulement de l'action exprimée par le verbe de la phrase. C'est donc le critère de la *concomitance* qui conditionne le choix de la forme verbale. Au cas contraire, c'est-à-dire si l'état exprimé par l'adjectif d'une part et le verbe de la phrase d'autre part ne sont pas concomitants, il est possible que le verbe de la phrase qui se substitue au syntagme adjectival soit d'aspect accompli et précédé de la particule « *qad* ». Cela implique qu'il est possible de situer temporellement les procès exprimés par les prédications secondes par rapport au procès de la prédication première. Les deux procès peuvent se succéder ou être concomitants. Par conséquent, nous pensons que la mobilité des syntagmes détachés est régie en quelque sorte par la nature de la relation temporelle qu'ils entretiennent avec le procès de la prédication seconde.

4-Conclusion

Il nous semble qu'il est possible, si nous tenons compte des spécificités structurales des deux langues, de pouvoir rendre compte des notions ou valeurs véhiculées par telle ou telle structure. De plus, même quand il n'y a pas de correspondances

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

exactes entre la langue de départ et la langue d'arrivée, le traducteur se doit de donner des équivalences qui traduisent les mêmes notions. Nous avons montré que, pour les syntagmes adjectivaux détachés, si le traducteur, ne prend pas en considération la problématique de l'ordre des mots, le mode de rattachement de ces constructions, l'interprétation de ces séquences dans le texte traduit risque de ne pas être identique à celle de ces mêmes constructions dans le texte de départ. Il faut tout de même reconnaître qu'il existe dans des langues (en français par exemple) des catégories grammaticales qui ne se transposent pas facilement dans d'autres langues. (Cf. l'indéfini « on »). Dans ce cas, si le traducteur ne considère pas la traduction comme un simple exercice de transposition, il doit chercher dans la langue d'arrivée la construction adéquate de façon à éviter tout type de distorsions.
Au terme de cet examen de l'adjectif épithète en français et en arabe, nous pouvons formuler les constatations suivantes :
-La charge émotive que peut véhiculer l'adjectif épithète en français peut dépendre de sa position par rapport au substantif. En d'autres termes, certains adjectifs antéposés fonctionnent le plus souvent comme des marqueurs de subjectivité, et invitent à envisager leurs contenus à travers le regard ou le point de vue du locuteur
-Par contre, en arabe, il est possible de rendre compte de cette charge émotive même avec la postposition. La contrainte de la postposition en arabe ne constitue pas un obstacle à la variation du sens que peut connaître l'adjectif du fait de sa position.
- Certains adjectifs qui expriment une valeur quantitative ou qualitative, en fonction de leur position connaissent la même mobilité en français et en arabe. (cf. *différent*)
-Les contraintes qui pèsent sur l'ordre des mots en arabe, et notamment sur la place de l'adjectif ne constituent pas un obstacle à sa traduction quitte à admettre qu'il est possible d'exprimer le même sens mais avec des structures syntaxiques différentes.
-Lors de la traduction, certains adjectifs épithètes peuvent être omis en arabe, si leur sens est perceptible à travers certains indices dans l'énoncé.
Enfin, une langue où les contraintes sur l'ordre des mots sont considérables (cf. la place de l'adjectif en arabe) pourra « supplier » par le vocabulaire.

Références bibliographiques
ALžURžāNI, A., *Dalā'ilu'i ᶜžāz fi ᶜilmi'lmaᶜāni*, Dār almaᶜrifa, Beyrout, Liban1951.
BLINKENBERG, A., *L'ordre des mots en français moderne* 2 volumes, Copenhague, Dunskaard. 1928

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)

BOHAS, G., GUILLAUME, J-P., KOULOUGHLI, D., « L'analyse linguistique dans la tradition arabe », in S. Auroux (éd.) : *Hisfoire des idées linguistiques*, Mardaga, Bruxelles, 1989
FESSI FEHRI, A., *Linguistique arabe, forme et interprétation*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines, Rabat, Maroc, 1982
FESSI FEHRI, A., *Arabic modifying adjectives and DP structures*. *Studia Linguistica* 53, 1999
FESSI FEHRI, A., *Al-lis ɑ̄nij ɑ̄t wa'l-lu ġatu' al ᶜarabijatu.* Tome I et II, 4ème édition, Maroc, 2000
GUILLAU, J-P., « Le statut de l'adjectif dans la tradition grammaticale arabe » dans *Histoire Epistémologie Langage*, Tome 14, Fascicule I, Presses Universitaires de Vincennes, St. Denis, 1992
GUILLEMIN-FLESCHER, J., *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : problèmes de traduction*, Editions Ophrys, 1981
GUILLEMIN-FLESCHER J., *Linguistique contrastive et traduction* (tome 1, 2, 3, 4, et5). Edition Ophrys, Paris, 1992
HASSAN, ABBAS., *An-na ḥwu alw ɑ̄fi*, 4 volumes, 8ème édition. Dar al maᶜ ɑ̄rif. Le Caire, 1987
RHIBI, C., *Les satellites du nom en français et en arabe; étude de syntaxe comparative.* Thèse de doctorat. Université de la Manouba, Tunisie, 2009
ROMAIN, A., *Théorie et pratique de la traduction littéraire du français à l'arabe,* Klincksiek, Paris, 1981

BDD-A24005 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:05:00 UTC)